

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	69 (1940)
<b>Heft:</b>	2
<b>Rubrik:</b>	L'école secondaire et les mouvements de jeunesse (rapport présenté à la conférence annuelle des écoles secondaires du canton, le 24 mai 1939, à Estavayer-le-Lac) [suite]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

courage de son opinion. Avec une grande bienveillance, nous reprenons sa solution pour la rectifier ou pour disposer favorablement l'élève à vérifier son raisonnement. La rigueur contre l'erreur, jamais contre l'élève. Inspirons la crainte des solutions fausses.

La formation morale de la jeunesse trouve aussi quelque profit dans l'enseignement de l'arithmétique. Rien n'est si brutal qu'un chiffre, a-t-on dit ; rien ne convainc mieux de la valeur d'une bonne habitude que son côté matériel. Les bienfaits de l'épargne, l'emploi judicieux des économies réalisées se prêtent à des opérations arithmétiques. Il est non moins facile de concrétiser par des chiffres les suites désastreuses des excès de tous genres : les dépenses pour ivrognerie, le lourd impôt de la vanité, le coût jamais supputé des fêtes multipliées.

Renonçons aux problèmes artificiels, mais proposons des exercices adaptés au milieu, ayant une valeur pratique. Faisons collaborer nos élèves à la recherche des données numériques. Ils consulteront toute une documentation utile.

HILAIRE PLANCHEREL.

---

## **L'Ecole secondaire et les mouvements de jeunesse**

**(Rapport présenté**

**à la conférence annuelle des écoles secondaires  
du canton, le 24 mai 1939, à Estavayer-le-Lac)**

### **PREMIÈRE PARTIE**

*(Suite)*

---

#### **3. Formation morale de l'élève**

Les sociétés sportives ont, en outre, l'avantage de développer l'esprit sportif. Un vrai sportif joue franc jeu, pour se délasser ; il sait perdre avec le sourire, et rester bon camarade avec un adversaire victorieux.

Tout cela est déjà magnifique, du simple point de vue naturel. Mais quand, à la base de telles vertus, on met l'esprit chrétien, on voit ce que le sport bien compris peut faire d'un jeune homme au point de vue moral. La vie d'un Pier Giorgio Frassati en est un splendide exemple.

Quant aux groupements artistiques, en donnant à leurs membres l'amour du beau, ils les accoutumant à vivre dans les régions supérieures, et les prédisposent à accorder à toutes les formes de beauté, donc à la beauté morale aussi, la première place. L'amour du beau mène à Dieu, source de toute beauté.

De plus, la musique et le chant ne mettent-ils pas dans la vie une note gaie, si précieuse à notre époque ? N'est-ce pas là une excellente défense morale du pays, contre le pessimisme démolisseur, les psychoses de crise ou de guerre qui affolent les gens et les paralysent ?

On dit même que la musique adoucit les mœurs, et un proverbe allemand

ajoute : « Chez un peuple qui chante, voyageur arrête-toi, car c'est un bon peuple. »

Concluons : sociétés sportives, sociétés artistiques, « tout peut, selon la parole de l'Apôtre, concourir au bien de ceux qui aiment Dieu ».

#### 4. Dangers possibles

A. Toutefois, les meilleures choses peuvent présenter des dangers. Les sociétés les plus dignes d'éloges n'en sont pas exemptes.

Des sociétés sportives ou artistiques qui seraient hostiles à la religion, ou feraient fi, dans leurs manifestations, de la sanctification du dimanche, je ne dirai rien, sinon qu'il faut les boycotter.

Que dire alors de celles dont l'esprit est bon, et qui poursuivent louablement leur but ? Pour les élèves de l'Ecole secondaire, n'y a-t-il que des avantages à en faire partie ? Non, certes.

Pour faire l'entraînement nécessaire en vue d'un match ou d'un concours, il faut du temps. On voit où cela nous mène : répétitions multiples l'après-midi ou le soir, surtout à l'approche des manifestations, donc risque de surmenage pour l'élève.

Et souvent, parmi les membres qui composent ces sociétés, « il y a, comme on dit, de tout ». Les sportifs, même les plus admirés pour leurs prouesses, ne sont pas toujours les plus admirables au point de vue moral.

De plus, parmi les membres des sociétés artistiques, il y a parfois de mauvais sujets. Quelles conversations nos jeunes sont-ils exposés à entendre ? De quels gestes peuvent-ils devenir les témoins ?

B. Et l'élève, à qui réservera-t-il son enthousiasme et son temps, s'il est pris par ces sociétés ? Ne risque-t-il pas de mettre plus d'intérêt à gagner un match ou un concours où il sera applaudi par la foule s'il l'emporte, qu'à tâcher de résoudre une équation, ce qui lui vaudra un mal de tête certain et un échec probable ? Le succès extérieur et la gloire qui s'ensuit exercent sur l'enfant un attrait plus séduisant que les plus beaux principes et que les connaissances les plus utiles. Aussi l'élève trouvera-t-il plus volontiers le temps de s'entraîner que celui d'étudier ses leçons. Et s'il a une répétition supplémentaire de musique ou de chant, elle deviendra bien vite une excuse pour sa paresse ; si l'on n'y veille, il se hâtera d'en profiter pour laisser de côté son travail de classe et ses leçons. D'où mécontentement du maître.

C. Quel est le maître qui n'a pas rencontré des élèves lui apportant pour toute excuse quand leur devoir n'était pas fait, leur leçon pas sue : « J'ai eu une répétition de musique, de théâtre, de gymnastique, un match. » Et quel est le maître qui ne s'est pas énervé et n'a pas murmuré en son for intérieur contre ces groupements qui accaparent et distraient ses élèves ?

En guise de conclusion, disons donc que les sociétés sportives et artistiques, dont le but est des plus louables, ne sont pas sans comporter pour les élèves qui en font partie des inconvénients réels qu'il serait vain de se dissimuler, et qu'il est bon de connaître pour les éviter si possible.

#### 5. Comment éviter ces inconvénients ?

A. Il y a d'abord un moyen radical : c'est d'interdire aux élèves de faire partie des sociétés. Les arguments en faveur de cette thèse ne manquent pas ; on n'a qu'à se rappeler les inconvénients indiqués il y a un instant.

Toutefois, fera-t-on tomber sous le coup d'un pareil ostracisme toutes les sociétés ? Ce serait, me semble-t-il, une grave erreur.

D'ailleurs, aucun d'entre nous ne songe à étouffer dans le cœur de l'élève l'amour des sports ou des arts, puisque les uns et les autres contribuent à son éducation. Il ne s'agit donc pas de les interdire aux élèves, mais bien plutôt d'en modérer l'usage afin de prévenir tout excès contraire à la santé et aux études.

B. Et si l'Ecole secondaire avait son ou ses clubs de football ? Si elle avait, là où le ski est en honneur, son ski-club sous la direction d'un maître averti ou d'un ami qualifié, comme à l'Ecole normale ? Ne serait-ce pas, en même temps qu'un délassement pour maîtres et élèves, une occasion précieuse de se rencontrer en dehors des classes ?

Certains instituts, la Gouglera, par exemple, ont même une petite fanfare. Belle réalisation, sans doute.

Les Ecoles secondaires de Romont et de Bulle ne sont-elles pas, à certaines heures, organisées en sociétés de chant qui ont obtenu des résultats artistiques enthousiasmants ? Quelle joie, n'est-ce pas, pour les maîtres comme pour les élèves.

Nul ne parle d'implanter dans chaque Ecole secondaire cinq ou six sociétés, mais entre quelque chose et rien il y a la distance qui sépare l'être du néant. Et s'il est possible, comme l'expérience le prouve, de grouper nos élèves dans le sein de sociétés dont nous serions nous-mêmes responsables, peut-être est-ce bien de le faire ?

C. Dans le cas contraire, il faut que les maîtres s'intéressent aux sociétés locales dont leurs élèves font partie, qu'ils en soient membres. Si cela est vrai quand il s'agit des sociétés sportives ou artistiques organisées en dehors de toute préoccupation confessionnelle, cela est plus vrai encore quand il s'agit des sociétés organisées dans le cadre de la paroisse. « L'absentéisme » est une erreur. Que les maîtres s'en gardent autant que possible. Leur présence dans les sociétés locales, profanes ou religieuses, sera très appréciée et toujours bienfaisante soit pour les sociétaires en général, soit pour les élèves-membres, qu'ils pourront ainsi protéger.

A supposer que les maîtres n'aient ni le temps — ce qui est possible — ni le goût — ce qui serait regrettable — de faire partie des sociétés locales, qu'ils gardent au moins quelque contact avec elles, s'intéressent à leur marche, et à la conduite et aux succès de leurs élèves qui en sont membres. L'assistance des maîtres aux manifestations de ces sociétés sera pour tous les membres, et particulièrement pour les élèves, un encouragement réel. Qu'ils rendent même à ces sociétés les services qu'ils peuvent leur rendre (théâtre, articles, etc.).

Ainsi, les inconvénients redoutés pour nos élèves diminueront, et même disparaîtront. Cette attitude bienveillante de l'Ecole secondaire à l'égard des sociétés locales lui attirera de précieuses sympathies et développera cet esprit d'entente indispensable, dans une localité, entre les différentes organisations ou sociétés.

D. Envisageons le cas d'un élève qui veut faire partie de plusieurs sociétés à la fois, au grand préjudice de son travail de classe et même de sa santé : le forcer à faire son choix et l'éclairer pour cela, c'est, me semble-t-il, l'attitude à prendre.

Quant aux mauvais élèves qui trouvent dans leurs obligations de sociétaires des excuses à leur paresse, pratiquer peut-être à leur égard le système adopté

en Hongrie, où l'accès des clubs de football n'est permis qu'aux bons élèves.

Ajoutons enfin cette remarque consolante : généralement, les bons élèves restent de bons élèves, même en faisant partie des sociétés locales. Par conséquent, s'il y a parfois — rarement — une leçon moins sue à cause de certaines dernières répétitions, ne pas maudire les sociétés locales, mais faire preuve d'une sage compréhension en reconnaissant les bienfaits de ces sociétés au point de vue de la formation physique ou artistique de nos élèves.

Nous ne pouvons pas tout faire nous-mêmes en éducation. Laissons donc à d'autres le soin de parachever notre œuvre ; cherchons ce qui unit, et collaborons. L'élève y gagnera, les sociétés y gagneront, l'Ecole secondaire y gagnera.

Assurons donc ce triple gain pour le bien individuel et pour le bien commun. N'est-ce pas là une excellente manière de travailler à la défense spirituelle de notre cher pays ?

## DEUXIÈME PARTIE

### Formation sociale de l'élève, pour ses milieux de vie

#### 1. Le programme de l'Ecole secondaire et la formation sociale de l'élève

Nous avons parlé jusqu'ici de la formation de l'élève au point de vue physique, intellectuel et moral, formation personnelle dont il sera le premier bénéficiaire. Parlons maintenant de sa formation sociale, car l'enfant n'est et ne sera un être isolé ni maintenant qu'il fréquente l'Ecole, ni plus tard quand il sera citoyen. Sa vie va nécessairement se dérouler dans les quatre milieux suivants : dans sa famille, dans son milieu de travail, dans son village ou son quartier, et là où il prendra ses loisirs. Membre de la société humaine, il a et surtout il aura vis-à-vis d'elle des devoirs à remplir dans ces quatre milieux de vie : des devoirs sociaux.

Or, préparer l'élève à remplir ces devoirs en lui donnant la connaissance et l'amour, faire de lui un modèle et un apôtre, qui s'en acquittera consciencieusement dans ces quatre milieux de vie où il s'emploiera de plus à rendre ceux qui vivront autour de lui meilleurs au point de vue chrétien — moral et social — telle est la tâche dernière de l'Ecole secondaire.

En la remplissant, elle travaillera selon l'esprit du Christ qui est mort pour ses frères, et qui a ordonné à l'homme, par la parole et l'exemple, d'aimer son prochain comme soi-même, de lui faire et de lui souhaiter, en conséquence, tout le bien possible.

Elle y travaillera d'autant mieux qu'elle préparera en ses élèves de futurs chefs, des multiplicateurs d'énergie. L'histoire de nos communes et de nos paroisses ne montre-t-elle pas, en effet, que les élèves de l'Ecole secondaire sont appelés à devenir, souvent, instituteurs, députés, syndics, conseillers communaux ou paroissiaux, chefs d'entreprises, etc., sans parler de ceux qui continuent leurs études et deviennent prêtres, médecins, avocats, et parfois même chefs d'Etat.

Mais que fait donc l'Ecole secondaire pour la préparation sociale de l'élève ? Il n'y a pas, dans son programme, et cela se conçoit, des cours de sociologie ; on n'y enseigne pas *ex professo* les encycliques qui traitent des droits et des devoirs sociaux de l'individu ; on n'y donne pas non plus de cours profes-

sionnels, non, mais l'enseignement en général, et spécialement les cours de religion, orientent les élèves au point de vue social. C'est bien quelque chose, il est vrai. Mais quand on se rend compte de l'importance de cette formation et de son urgence à un moment où l'on fait tant pour déchristianiser la société, on est forcé d'avouer qu'il faut travailler d'arrache-pied.

Les directives et les ordres de S. S. Pie XI au sujet de l'Action catholique sont formels. Le Pape demande qu'on y travaille intensément. Les sociétés dont nous avons parlé dans la première partie de ce travail peuvent faire quelque bien au point de vue social, sans doute, et nous l'avons dit en passant. Mais leur objet n'est ni l'Action catholique ni l'action sociale. Que peuvent-elles, du reste, en comparaison de ce qu'il y a à faire ?

En revanche, plusieurs mouvements de jeunesse, qui ont comme objectif la formation en vue des devoirs sociaux, se partagent actuellement les sympathies de nos jeunes. Pour ne parler que des principaux, citons le scoutisme, le jocisme, le jacisme, le jécisme. Nous les définirons d'abord. Nous verrons ensuite quelle attitude doit prendre à leur égard l'Ecole secondaire.

Le scoutisme, le premier par rang d'âge et dont les autres se sont largement inspirés. Voici comment le définit son fondateur lord Robert Baden Powell : « C'est un complément à la formation que donne l'école, complément propre à combler certaines lacunes inévitables du programme scolaire ordinaire. En un mot, c'est une école de civisme par le moyen de la nature. » Pour combler les lacunes, le scoutisme veut affermir le caractère de l'individu, fortifier la santé par la vie en plein air, développer son habileté manuelle et son civisme par la mise en œuvre de toutes ses capacités au service d'autrui : lui donner l'amour de la propriété physique et morale. Le mot qui le résume, c'est « servir », et ce mot s'épanouit dans les 10 articles de la loi de l'éclaireur.

Les voici :

1. L'éclaireur n'a qu'une parole.
2. L'éclaireur est loyal et fidèle.
3. L'éclaireur se rend utile : il aide son prochain.
4. L'éclaireur est un bon fils : il est l'ami de tous et le frère de tous les éclaireurs.
5. L'éclaireur est courtois et chevaleresque.
6. L'éclaireur est bon pour les animaux, il protège les plantes.
7. L'éclaireur sait obéir.
8. L'éclaireur est vaillant ; il sourit dans les difficultés.
9. L'éclaireur est travailleur et économe.
10. L'éclaireur est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

(A suivre.)

---

## *Sers à ta place*

---

*A ma cousine Claire*

Le beau temps pour les éducateurs ! dis, que cette fin d'année 1939, où, de toutes parts, on parle de générosité, de dévouement. Notre ardeur s'était refroidie. Nous nous étions accoutumés à la situation internationale instable, nous avions replié nos ailes, comme l'on fait d'un parapluie quand l'orage est passé, quitte à les endosser à nouveau si c'était nécessaire.